

Grandir en Cœur de Retz, Notre Projet Educatif de Territoire pour la période 2016-2021



Sommaire

1. Préambule	3
2. Les propositions pour la réactualisation du PET suite à la démarche de concertation sur l'année 2015.....	4
3. Les orientations retenues par le Conseil Communautaire pour le Projet Éducatif de Territoire 2016/2021	8
4. Les fiches action du PET	9

Grandir au Cœur de Pays de Retz

Notre Projet Educatif de Territoire

Le Projet Éducatif de Territoire (P.E.T.) est à la fois l'expression d'une volonté politique de la CC et des municipalités ainsi que le résultat d'une concertation et d'une élaboration entre les différents acteurs éducatifs. Il s'appuie donc sur les forces vives du territoire : associatives, municipales, intercommunales... intervenant dans le champ des loisirs, du sport, du socioculturel, de la petite enfance, de la prévention, de la culture, de l'enfance, de la jeunesse... au service de toutes les familles.

Le PET s'appuie sur des valeurs essentielles qui rassemblent les différents acteurs :

- la laïcité qui garantit pour tous la liberté de pensée et de conscience, conditions fondamentales du bien vivre ensemble et qui permet la reconnaissance et la prise en compte de chaque personne avec ses différences
- la socialisation qui doit permettre à chaque individu, à chaque enfant de vivre ensemble
- l'engagement de chacun quel que soit son âge permettant ainsi une participation citoyenne à la vie des communes, des territoires
- la prise en compte de l'ensemble des personnes (sur l'ensemble des communes, l'ensemble des publics quelques soit leurs situations – handicap...)
- la volonté collective de contribuer à construire un « mieux vivre » ensemble, dans un territoire plus solidaire, équitable et durable.

Les différents acteurs agissent donc sur le territoire intercommunal autour de ce socle de valeurs.

Ils agissent de manière concertée autour de ce projet :

- en établissant des liens et des passerelles entre les différents âges et types d'actions (petite enfance/enfance/jeunesse, socioculturel/sports...)
- en permettant d'avancer sur les enjeux d'harmonisation et complémentarité entre les différentes pratiques et actions
- en agissant de manière collective et concertée permettant ainsi une participation de tous les acteurs dans la réalisation du PET, piloté par la communauté de communes.

Les propositions pour la réactualisation du PET suite à la démarche de concertation sur l'année 2015

La Communauté de Communes a initiée une évaluation approfondie en vue de réactualiser le PET à partir de 2016. La collectivité a choisi de s'appuyer sur les CEMEA pour accompagner cette démarche de réflexion partagée avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire sur l'année 2015. Le Projet Educatif de Territoire

Rappel des différentes étapes du projet sur l'année 2015 :

- 4 février 2015 : mise en place d'un comité de pilotage PET qui se réunira régulièrement tout au long de l'année (autres rencontres : 18 mars, 18 mai, 3 septembre et 19 novembre)
- Février à avril 2015 : entretiens individuels ou collectifs avec des acteurs du territoire (élus, associations, établissements scolaires,...) et des partenaires
- Avril/mai 2015 : diffusion d'un questionnaire aux habitants et traitement des retours
- Juin et octobre 2015 : ateliers de concertation avec les acteurs éducatifs

A la suite de cette démarche d'évaluation et de réactualisation du PET, plusieurs objectifs généraux et objectifs opérationnels sont ressortis et ont été proposés au comité de pilotage.

Le tableau ci-dessous fait une présentation synthétique de ces éléments en indiquant le statut des objectifs opérationnels par rapport au précédent PET :

- x : l'objectif existait sur le PET 2009 – 2014 avec reconduction
- x + : l'objectif existait sur le PET 2009 – 2014 avec amplification des attendus et des moyens
- N : il s'agit d'un nouvel objectif par rapport au PET 2009/2014

Intentions éducatives	Objectifs Généraux	Statut	Niveaux et effets attendus
<p>1 Développer un « Bien vivre » sur le territoire communautaire. Il est donc entendu de permettre aux enfants, aux jeunes et globalement aux familles d'avoir les moyens d'une qualité de vie et de répondre aux besoins (explicités et implicites) des familles, des enfants et jeunes. Développer le « Bien vivre » nécessite aussi de prendre en compte son environnement et de la durabilité de son action.</p>	<p>1.1 Favoriser une prise en compte du rythme des enfants et des jeunes</p>	X	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre une évaluation du niveau de fatigue des enfants - Trouver quelques aménagements (organisation, activité) qui relèvent du champ de compétences de la CC
	<p>1.2 Favoriser une équité territoriale ou favoriser la mobilité intra-communautaire</p>	X +	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'outils alternatifs en termes de transport - Plus de transparence et de concertation dans les choix effectués (en termes d'équipements)
	<p>1.3 favoriser une prise en charge des enfants et des jeunes en situation de handicap avec si possible une logique inclusive</p>	N	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le travail en réseau - Améliorer la relation avec la MDPH et les structures spécialisées - Créer le répertoire ?
	<p>1.4 Favoriser l'accueil des personnes étant dans des situations sociales et psycho-sociales difficiles</p>	N	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le travail de ressources et d'analyses (déjà existant sur la jeunesse) - Permettre du travail en réseau
	<p>1.5 Poursuivre le diagnostic et l'offre de place au niveau de la petite enfance</p>	N	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une dynamique sur cet objet avec la CAF et le CD44 (PMI)
	<p>1.6 Construire un projet de jeunesse adapté à chaque tranche d'âges (12-14, 15- 17, 18-25 ans) avec des orientations différentes : loisirs (éducatifs, socioculturels, sportifs, culturels), engagements, prévention, orientations</p>	X+	<ul style="list-style-type: none"> - La création d'une proposition vers les 18 à 25 ans. - La création d'espace d'accueil et de projets spécifiques entre les différents âges - Orienter les projets jeunesse (progressivement selon les âges) vers l'engagement
	<p>1.7 Favoriser une éducation à une alimentation de qualité</p>	X+	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du nombre de structures qui s'engagent dans une telle démarche - Sensibilisation des parents sur ces enjeux
	<p>1.8 Favoriser les pratiques et une éducation responsable en matière d'environnement (déchets, énergies, transport, eau...)</p>	X+	<ul style="list-style-type: none"> - Nature de la prise en compte de ces objets dans les structures éducatives collectives

<p>2 Développer un « Vivre ensemble » et permettre ainsi aux enfants et aux jeunes de vivre avec leurs différences et de s'engager dans une dimension citoyenne (participation, expression...)</p>	<p>2.1 Permettre aux jeunes et aux enfants de s'engager (initiative, projets, vie associative)</p>	X +	- Propositions de processus d'engagements
	<p>2.2 Favoriser la socialisation des enfants et des jeunes : appréhender la notion et de devoir, agir sur la construction des règles négociables (avec certaines non négociables)</p>	X	- Qualité des échanges sur cet objet dans le cadre des différents groupes professionnels
	<p>2.3 Favoriser les différentes passerelles éducatives pour renforcer la cohérence éducative et travailler</p>	X ou X+ ?	- Plus d'actions entre les différentes passerelles : entre les accueils petite enfance et écoles maternelles, écoles et accueils de loisirs, maternel et enfance, enfance et jeunesse (école et collège, centre de loisirs et maison de jeunes)...
	<p>2.4 Favoriser une mutualisation et une mise en cohérence des actions autour de la parentalité</p>	X+	- Rencontre des différents acteurs - Création d'un programme d'actions concertées et communes
<p>3 Animer le PET et favoriser le partenariat et le fonctionnement en réseau de l'ensemble des acteurs éducatifs</p>	<p>3.1 Favoriser la recherche d'une harmonisation (différent d'uniformisation) des pratiques tarifaires et programmatique.</p>	N	- Harmonisation des tarifs des actions et des séjours - Construction d'un calendrier et d'une communication commune sur les séjours au sein de la CC et plus globalement sur l'activité
	<p>3.2 Favoriser un cadre transparent et logique au niveau des critères de subvention</p>	N	- Création d'un protocole partagé
	<p>3.3 Permettre un pilotage collectif du PET</p>	N	- Création d'un groupe de pilotage - Permettre des évaluations intermédiaires et des améliorations du PET
	<p>3.4 Favoriser les rencontres entre les acteurs éducatifs (afin de mutualiser, s'informer, analyser ensemble, créer une culture commune)</p>	X +	- Création de plusieurs groupes professionnels - Impacts éducatifs de ces groupes (décisions, harmonisation des pratiques...)
	<p>3.5 Permettre une appropriation du PET auprès des familles, des enfants et des jeunes</p>	N	- Diffusion et appropriation d'une plaquette simplifiée

	3.6 Favoriser la place des associations sportives dans le cadre du PET	X+	- Nombre d'associations signataires en faisant référence pendant ses actions
	3.7 Favoriser la place des associations culturelles dans le cadre du PET	X+	- Nombre d'associations signataires en faisant référence pendant ses actions
	3.8 Accompagner les bénévoles et les administrateurs dans leurs fonctions	X+	- Nombre d'actions de formations ou d'accompagnement d'administrateurs

Orientations validées par le Conseil Communautaire

Le projet éducatif (PET) est un texte fédérateur qui représente d'abord un avenir imaginé et souhaité. Le projet donne les lignes directrices. Quelque soit le contexte social et économique au fil des années, quelque soit l'évolution des moyens, le projet indique les orientations qu'il convient de prendre et qui rassemble non seulement la communauté de communes, mais aussi l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Ce nouveau PET se décline à travers trois intentions éducatives fortes déclinées en plusieurs objectifs généraux. La proposition de priorisation des objectifs ci-dessous est le résultat des échanges qui ont eu lieu lors du comité de pilotage « PET » du 19/11/2015 et du bureau communautaire du 03/12/2015 :

Intentions éducatives	Proposition de priorisation des objectifs
Développer un « Bien vivre » sur le territoire communautaire , en permettant aux familles d'avoir les moyens d'une qualité de vie et de répondre à leurs besoins, ce qui nécessite de prendre en l'environnement et la durabilité de l'action	1. Mettre en place des actions pour permettre une équité territoriale ou une mobilité intra- communautaire
	2. Construire un projet petite-enfance, enfance et jeunesse adapté à toutes les tranches d'âges
	3. Favoriser une prise en charge des personnes étant dans des situations sociales et psycho- sociales difficiles
Développer un « vivre ensemble » et permettre aux enfants et jeunes de vivre avec leurs différences et de s'engager dans une dimension citoyenne	1. Permettre aux enfants et aux jeunes de s'engager (initiative, projets, vie associative)
	2. Proposer différentes passerelles éducatives pour renforcer la cohérence éducative en mettant en place plus d'actions entre les différentes structures éducatives (accueils petite enfance, école, accueils de loisirs...)
	3. Favoriser la socialisation des enfants et des jeunes (appréhender la notion de devoir, agir sur la construction des règles)
Animer le PET et favoriser le partenariat et le fonctionnement en réseau de l'ensemble des acteurs éducatifs.	1. Initier des rencontres et actions entre acteurs éducatifs afin de mutualiser, s'informer, créer une culture commune
	2. Permettre un pilotage collectif du PET
	3. Favoriser la recherche d'une harmonisation des pratiques tarifaires et programmatique
	4. Proposer un cadre transparent et logique au niveau des critères de subvention

Chaque objectif opérationnel se traduira par une ou plusieurs fiches action.

L'écriture de ces fiches se fera aussi en fonction des objectifs prioritaires et seront amendables au cours du PET.

Les moyens mis en œuvre seront définis précisément dans chacune de ces fiches actions, en cohérence avec le budget validé pour le service PEEJ dans le cadre de ces actions et en fonction des cofinancements qui pourront être sollicités auprès de nos partenaires.

Les Fiches Action « Grandir en Cœur de Retz »

Les fiches action du PET seront les outils qui permettront de mettre en œuvre de manière opérationnelle les intentions éducatives et les objectifs retenus pour le PET 2016/2021.

Il s'agit d'un travail d'élaboration collective afin d'en faciliter l'appropriation par les acteurs investis dans la démarche du PET.

Celles-ci sont à poursuivre/finaliser en fonction de l'évolution et l'appropriation du PET.

Vous trouverez ci-dessous un modèle vierge de fiche action :

Fiche PET – « intitulé de l'intention éducative » n°.. Année : période concernée par la fiche

Axe 3 : intitulé de l'intention éducative Mesure 1 : intitulé de l'objectif général	
Intitulé du projet :

Maître d'ouvrage :	
Interlocuteur technique :	

Contexte
.....
.....

Objectifs
.....
.....

Descriptif
.....
.....

Dynamique partenariale
.....
.....

Calendrier de réalisation
.....
.....

Nature des dépenses :	Coûts en €
.....	... €
.....	... €
Total par année :	
Total sur trois années :	

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :
.....
.....